

## **Pollution à ciel ouvert sous le contrôle de la préfecture**

Nous avons été informés récemment de la toxicité de l'usine exploitée par la SNEM, 34 rue des messiers à Montreuil, juste à côté des écoles et dans une zone densément peuplée.

La SNEM est une entreprise spécialisée dans le traitement de pièces d'avions civils et militaires. Elle travaille pour AIRBUS et SAFRAN. Le site de Montreuil est une installation classée qui présente des risques pour l'environnement et nécessite une autorisation d'exploitation des services de l'Etat. Il est placé sous la surveillance et le contrôle de la préfecture. La SNEM déclare y produire plus de 30 tonnes de déchets toxiques par an. La vigilance de l'exploitant et la qualité des installations sont censées être conformes aux exigences réglementaires imposées pour de telles d'activités.

Il n'en est rien. Les éléments dont nous disposons montrent que cette usine vétuste pollue l'environnement et qu'elle met en danger la santé de tous. Les pouvoirs publics sont informés de cette situation depuis de nombreuses années (DRIEE, Mairie, Département).

Les résultats des analyses de l'air et du sol menées par l'association les Buttes à Morel en 2011 avec l'aide de la Mairie étaient alarmants. En 2013, les salariés ont dénoncé leurs conditions de travail et leurs inquiétudes concernant la sécurité « peu compatible avec la qualité aéronautique ». L'employeur semblait en être conscient puisqu'il avait renoncé à un projet de certification, pourtant nécessaire sur son marché spécialisé. En avril 2017, interpellée par les voisins, la préfecture a reconnu que les trappes de toit étaient maintenues ouvertes pour l'aération des locaux alors que l'usine devrait être dotée d'extractions adaptées pour l'évacuation des vapeurs toxiques. Ce n'était pas le cas malgré les alertes pour les mêmes manquements lancées en 2014 et 2015. La préfecture avait pourtant mis l'exploitant en demeure de faire les aménagements nécessaires et de communiquer les analyses des rejets atmosphériques. En vain. Jusqu'à ce jour, lorsque les trappes de désenfumage sont ouvertes, l'usine rejette directement à l'air libre des produits volatils cancérogènes et neuro-toxiques à 10 mètres des premières habitations et à 20 mètres d'une école.

De toute évidence, la SNEM exploite ce site à moindres coûts, sans considération pour la santé de ses salariés ni pour celle de l'ensemble des riverains et des usagers du quartier, en particulier celle des enfants des écoles et des adultes qui travaillent auprès d'eux.

La préfecture semble elle aussi très peu concernée par ces questions de santé publique puisqu'elle maintient l'autorisation d'exploiter cette usine alors qu'elle accumule contre elle les rapports d'inspection alarmants, que ses mises en demeure restent sans effet et que la vétusté et le délabrement des installations sont connus de tous. Le préfet a pourtant un devoir de contrôle et un pouvoir de sanction pour ce type de site classé.

**Dernier rebondissement en date :** la médiatisation de cette pollution a incité la préfecture à avancer la date d'une visite d'inspection « inopinée ». L'exploitant de l'usine en a été informé et depuis 2 jours nous observons un grand nettoyage du site et l'évacuation par palettes entières de produits stockés dans des fûts sans étiquette. Quelle crédibilité pourrons nous accorder à ce rapport d'inspection de la préfecture ?

**Aujourd'hui, nous avons pourtant des raisons graves et sérieuses de penser que les rejets toxiques de l'usine mettent en danger la santé de tous. Nous ne pouvons plus continuer à subir la passivité, voire la bienveillance des pouvoirs publics vis à vis des activités toxiques de la SNEM.**

**Nous exigeons la fermeture immédiate de cette usine et la dépollution du site.**

*Montreuil, le 6 juillet 2017*

*Les représentants des parents d'élèves fcpe des écoles Jules Ferry et Anne Frank de Montreuil  
contact presse : 06 72 03 60 11*